

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 septembre 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2193)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 3

présenté par
le Gouvernement

ARTICLE 6 UNDECIES

Compléter l'alinéa 3 par les mots :

« et les mots : « situé sur son territoire » sont supprimés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence et de précision rédactionnelle.